

PAPIER  
LAFFUILLIE VNSOL 4 D  
MONTAUBAN.

marage Lan. 11 le septembre huit et le huitième may puerre viola aage de vingt  
ans puerre Deux ans fise legitime et naturel des fez Jean puerre viola et de marius regis  
viola et des du village au houssain paroisse du houssau d'occezedemondes, Et marie que née  
Marguerite Larroug Larroug fille legitime et naturelle de feu Simon et d'anne Barathieu du village

de Peillas puerre nages de vingt ans envoient avec la bénédiction nuptiale  
dans l'église de st. datmazi apres les trois publications des bans faites sans opposition  
Seauoir le vingt deuxie avril, le vingt deuxie juillet. du mois de le premier jour du  
mois de may et ven le justificat des publications faites par l'eccl. de soleil de eure  
du rameau pur trois fois sans opposition et avec les autres formitez requises  
presente et l'an. Tremolles puerre gibelin pretres a don st. datmazi le curé  
et puerre calenel qui a dit seauoir et mes soussignes.

*Gibelin et Tremolles* *L'abbé et Rector*

most. des Lan que dessus et le vingt septieme may est veudre puerre dieuloz de vilane aage  
cavale. Unions leuantee ans a este censee dans le cimetiere de st. datmazi apres auoir  
veu les chremets

*L'abbé et Rector*

Bapt. Du Lan que dessus et le vingt septieme may a este baptise puerre tourrel fils de  
puerre guillaume et de marie amal marier de gayrou née le vingt deuxie du mois  
tourrel son parrain a este autre puerre tourrel sa marraine marie baou presentee l'eccl.  
puerre gibelin puerre le curé et puerre calenel l'eccl. par moy soussigne

*Gibelin et Tremolles* *L'abbé et Rector*

Bapt. Du Lan que dessus et le dia syrie. jour du mois de juin a este baptise antoine  
malois que fise d'autre union et de jemmy Barathieu marier de Blago trois jours  
apres la naissance son parrain n'este puerre gibelin de marraine marie que  
presente et puerre gibelin le curé et puerre calenel l'eccl. par moy soussigne

most de Lan que dessus et le vingt quatre juin est veudre puerre arnaud negrave  
aage d'union leuantee die ans a este censee dans le cimetiere de st. datmazi  
apres auoir veu les sacremets

*L'abbé et Rector*

Baptême an mil sept cent huit et le huitième jour du mois d'août a este baptisé  
 guillaume guillame Ries fils de Jean et de marguerite Seguy marié du vilain trois jours  
 à l'aine après la naissance son parrain a este jean Ries Mariano mari galere primitif  
 11<sup>e</sup> priez gibelin priez soussigné et parrainé par moy soussigné

Gibelin parrain Enjaldert Precheur

Baptême an quinzième et le vingt huitième juillet a este baptisé antoine Alberart fils de  
 Antoine Husque et de Catherine primade marié du vilain trois jours après sa naissance son  
 alberart parrain a este Antoine Alberart du morain, une crozette parrainé par 11<sup>e</sup> priez  
 gibelin priez soussigné et parrainé par moy soussigné

Gibelin parrain Enjaldert Precheur

Marriage an quinzaine et le vingt huitième juillet pour le moins d'auant priez Barnet fils légitime et mort  
 naturel de feu Jean et de marie aygouin du lieu de Bognacq des quarante et deux  
 priez envers parrain de l'agond Noeze de Labre et antoinette mariee fille légitime quina  
 Barnet et naturelle de feu Jean et de marie miret du village de Bellas ont leur habitation  
 d'autant que nuptiale dans l'église de Bagnacq apres les trois publications des bans faites par  
 meunier opposé dans lad'église devant les vingt et dix au foist et vingt et une parrainé par  
 cinquich tout ayant vu le certificat des publications faites par 11<sup>e</sup> Cours parrainé par  
 l'agond que nous avons gardé devant nous et aux led' autres formellement  
 requises parrainé par 11<sup>e</sup> priez gibelin priez antoine Layrat priez cabiou soussigné  
 par moy soussigné

Enjaldert Precheur

Mort de Gibelin parrain Joseph Bonn  
 auquel son parrain a este baptisé le huitième jour d'août annes fabre est décédé auquel de trois ans  
 a este ensevelie dans le cimetière de l'église

Enjaldert Precheur

Baptême an quinzaine et le quinzième aoust a este baptisé Marie Chenachanay  
 enfant de l'antoin et de l'elme miret marié du bouscours le vingt quatre jours après sa  
 naissance son parrain a este antoine Meliniot du marain marié du vil priez  
 11<sup>e</sup> priez gibelin priez soussigné et parrainé par moy soussigné

Gibelin parrain Enjaldert Precheur

Baptême an quinzaine et le quinzième aoust a este baptisé pierre Jean Bloudil fils  
 pierre Jean de jacques et de marie labroue marié d'huquier trois jours après naissance  
 Bloudil son parrain a este pierre labroue du marain francois Bloudil parrainé par  
 pierre gibelin priez soussigné et parrainé par moy soussigné

Gibelin parrain Enjaldert Precheur

Mort de Gibelin parrain Joseph Blage  
 auquel son parrain a este baptisé le huitième fages d'ocaigne  
 l'elme age de cinquante ans apres avoir faire les sacrements a este enseveli dans le cimetière  
 de l'église

Enjaldert Precheur

Baptême an quinzaine et le quinzième aoust a este baptisé marguerite  
 marguerite Laymayeur fille de l'antoin et de marie labroue marié du bouscours le vingt et un  
 Laymayeur jours après sa naissance son parrain a este jacques lecurie marié  
 Laymayeur lecurie parrainé par 11<sup>e</sup> priez gibelin priez soussigné et parrainé par moy soussigné

Gibelin parrain Enjaldert Precheur

Lan Mil. Sept Cent  
 huit et le onzième jour du  
 mois de septembre p.  
 A la ville de VNSOL & Dfis legitimes et naturels de  
 feu pere de monsieur GENE DEMONTAUBAN. Cabirem du village et anne  
 Meruens duz legitime et naturelle des quies premiers des marquis de Gobelin  
 village des violettes paroisse d'agronce et lus monsieur habitation de quies Cingane  
 Vers la paroisse de St. Nazari ouz Queen la bénédiction impériale dans lais eglise de  
 St. Nazari apres les trois publications des amonnes faites par trois foiz. L'avoit le  
 samedi et le dimanche et le nufstie. jour duz mesme sans opposition et avec les autres formelle  
 signature presentee. M<sup>e</sup> pere gibelin et guillaume malamourque soussignez et  
 son frere qui n'a pas faudre et moy dons ignes

**Gobelin** Enj' albert Peclet

Mort de Lan que d'esse et le quatrième. Septembre quist auquel emir  
 Catherine Cinquante ans d'edades le jour present a este ensevelie dans le cimetiere de St. Nazari  
 apres avoir tenu les sacremento

**Gobelin** Enj' albert Peclet

Baptême Lan que d'esse et le Seizième Septembre q' esté Baptisé Jean pere d'armoy fils  
 de Jean pere et de Louise cabirem marie. Hugues trois sois apres la naissance  
 son parrain a este Jean pere Castau sa marraine Louise Sabatier presentee M<sup>e</sup> pere  
 gibelin pere soussigne et pere edm<sup>e</sup> ille par moy soussigne

**Gobelin** Enj' albert Peclet

Baptême Lan que d'esse et le huitième octobre a este Baptisé Joseph Bonnefons fils  
 de Joseph et de Françoise fronde marie du village des fons unq' jours apres la naissance  
 son parrain a este Joseph Raynal sa marraine pere Fran<sup>e</sup> presentee M<sup>e</sup> pere  
 gibelin pere soussigne et pere edm<sup>e</sup> ille par moy soussigne

**Gobelin** Enj' albert Peclet

Baptême Lan que d'esse et le neuvième octobre a este Baptisé Etienne majoril fils  
 de Antoine et de marie heran marie du village des fons Sept' sois apres la  
 naissance son parrain a este Etienne Verhet sa marraine pere majoril  
 presentee M<sup>e</sup> pere gibelin pere soussigne et pere edm<sup>e</sup> ille par moy soussigne

**Gobelin** Enj' albert Peclet

Baptême Lan que d'esse et le onzième octobre a este Baptisé françois Blayac fils de  
 françois Joseph et de françois Bonnent marie du village et Blayac quatre jours apres  
 Blayac la naissance son parrain a este pere Blayac sa marraine florette Barre  
 presentee M<sup>e</sup> pere gibelin pere soussigne et pere edm<sup>e</sup> ille par moy soussigne

**Gobelin** Enj' albert Peclet

Baptême Lan que d'esse et le onzième octobre a este Baptisé Joseph Sabugue fils de  
 Joseph pere et de Jeanne Angélique marie des fermichets quatre jours apres la naissance  
 son parrain a este Joseph Angélique sa marraine marguerite eugene presentee  
 M<sup>e</sup> pere gibelin pere soussigne et pere edm<sup>e</sup> ille par moy soussigne

**Gobelin** Enj' albert Peclet

Bapt de Lan Mil Sept Cent Soixante et les quatorze octobre a este Baptisé Bapt  
 françoise pommier fille de bernard et d'anne marie de Blaize  
 françoise marie marie  
 prouesse nee jours après la naissance son parrain a este antoine leure, sa marraine gache  
 françoise fageo présente M<sup>e</sup> pierre gibelin prie souigné et pierre Calmette  
 par moy souigné mariage

Gibelin prie

François Lebel

L'an que dessus est le vingt Cinqme octobre Laurens Bourne fils legitime Bapt  
 Mariage naturel de feu antoine Bourne et de catherine pelouze du lieu et paroisse du marie  
 Laurens Bourne diouze de mane age d'auant quarante ans Et catherine louvetto Lacass  
 Bourne fille legitime et naturelle de feu pere et de marie que de village de Blaize  
 et de catholique parraine de s<sup>e</sup> mariage auquel d'auant quarante ans ont lieu la bénédiction  
 au Bourne mortuaire dans l'église du s<sup>e</sup> dalmazi apres les trois publications des annonces  
 faites dans lad<sup>e</sup> église dans appartenir savoir le Sept<sup>e</sup> le quatorze octobre  
 vingt unies jours du mois d'octobre Et veu le certificat des trois publications  
 faites par M<sup>e</sup> de soleil le curé du Bourne que nous avons gardé de nos  
 nous present M<sup>e</sup> pierre gibelin et Jean Tremblet prie souigné et  
 pierre calmette illeté et moy souigné

Gibelin prie

François Lebel

Bapt de Lan que dessus est le troisième novembre a este Baptisé pierre jean castan Bapt  
 pierre jean pierre ordre marie anna marie d'hugues né lez jour son marie  
 castan parrain a este Etienne castan da marie Anne Oblat présente M<sup>e</sup> pierre Marie Bapt  
 gibelin prie souigné et pierre calmette ille par moy souigné lagrat

Gibelin prie

François Lebel

Mort de Lan que dessus est les quinzième novembre françois et lais d'après  
 françois et lais diaforez ans duz lezur prudem a este enterré dans le cimetière Bapt  
 lais de Joseph  
 dalmazi apres avoir bues les heremants du village de Blaize Dourme

François Lebel

Mort de Lan que dessus est les dixseptièmes novembre Thomas Michel age de Mariage  
 Thomas vingt sept mois duz lezur prudem a este enterré dans le cimetière de Benoî  
 Michel test. dalmazi albert

François Lebel

Bapt de Lan que dessus est le douzième Decembre a este Baptisé pierre Catherin  
 pierre Bouissié fils d'antoin et de marguerite Bounefour marie du village de Etatgen  
 Bouissié la marraine pierre galibert présente M<sup>e</sup> pierre gibelin prie souigné idal  
 et pierre calmette ille par moy souigné

Gibelin prie

François Lebel

Bapt de ~~an Mil Sept Cent huit este dia huitieme decembre a este baptisé  
marienne gache~~  
~~Blague marianne Sabatier marie~~ **LA FEUILLE VNSOL**, 4. le est batis cinq jours après  
naissance gache Sa marraine **AGENDE MONTAUBAN**: son parrain a este Jean  
gache Sa marraine Magdalene Bournel presents St. pierre gibelin priez  
louzigne et priez sainte Colombe Ille par moy louzigne

Gibelin est

D'ny albert st. pecter

Bapt de ~~an que dessus est le trentaine decembre a este baptisé marie lachas  
fille de jean et marie vicilien marie du village des fous cinq jays après  
Sa naissance son parrain a este jossot lais sa marraine marie Melaine presents  
St. pierre gibelin priez louzigne et priez sainte Colombe Ille par moy louzigne~~

Gibelin est

D'ny albert st. pecter

1709

Mort de ~~an Mil Sept Cent quatrete le dia huitieme janvier marie Delon  
marié auges d'linion quarante cinq ans de eysne dudicte jour prudant a este  
cousinier dans le conctice de s. damazi apres avoir eue les sacrement~~

D'ny albert st. pecter

Bapt de ~~an que dessus est le vingt septieme janvier a este baptisé marie layrat  
fille de jean et marie pélissier marie du village de la bannederie trois jays  
apres sa naissance son parrain a este francis layrat sa marraine marie  
fourquier presents St. pierre gibelin priez louzigne et priez sainte Colombe Ille par  
moy louzigne~~

Gibelin est

D'ny albert st. pecter

Bapt de ~~an que dessus est le vingt neufieme janvier a este baptisé Joseph  
Joseph Bounu fils d'autre jossot ordonne chansay marie de montalier s. p.  
Bournel lors apres sa naissance son parrain a este pierre fabre se marraine catherine  
Bournel presents St. pierre gibelin priez louzigne et priez sainte Colombe Ille par  
moy louzigne~~

Gibelin est

D'ny albert st. pecter

Marage ~~an que dessus est le dernier jour de janvier Benoit albaré fils legitime  
de Benoit et naturel de feu francois ordre jianne malaval marie du village de longes  
albaré parets paroisse de st. martin de lacourque dieux de mende auges d'linion  
catherine marie guer du vilare paroisse de s. damazi auges d'linion quinze ans  
vidal ont tenu la benediction nuptiale dans l'Eglise dud s. damazi apres les  
trois publications des bans faites sans opposition le neuvieme le  
seizieme et le vingt troisieme du mois dernier et avec le certificat des~~

publications faites par M<sup>e</sup> Perny curé de la paroisse et avec les autres  
formalités requises présentent M<sup>e</sup> pierre gibelin père et antoine lymal  
et pierre calme et pierre solassol qui ont dit ne savoir non plus que les parts  
et moy sourigné.

Gibelin père

Festalbert père

Mariage à l'an 1711 Septembre neuvième fevrier Joseph Raynal fils légitime Bapt<sup>e</sup>  
de nature de pierre Jean et d'anne Bourrel du village des fons age de vingt ans  
de Joseph ans et marié à la personne fille légitime et naturelle de Louis ordre marie latanc<sup>t</sup>  
Raynal et du village out been dans l'église des<sup>t</sup> dalmazi la bénédiction nuptiale  
le mariage aprés les trois publications des bans faites sans opposion le vingt  
La personne est la troisième et dernière femme fevrier dans lad<sup>e</sup> église et avec les  
autres formalités requises présentent Jean et Joseph Barathieu sousignez  
et pierre Calme —

La J. Raynal. J. Barathieu

Festalbert père

Barathieu

Mariage à même année et pour que dessus Mathieu Raynal fils légitime mort de  
nature de pierre Jean et d'anne Bourrel des fons age de vingt un ans  
de Mathieu et marié à la personne agn<sup>t</sup> fille légitime et naturelle de Jean et d'anne Catherine  
Raynal et agenouillé du village des fons age de l'environs vingt ans ont been la bénédiction  
mariage nuptiale dans l'église des<sup>t</sup> dalmazi aprés les trois publications des bans faites  
agn<sup>t</sup> sans opposion dans lad<sup>e</sup> église le vingt Septembre. Janvier le troisième  
et le deuxième fevrier et avec les autres formalités requises présentent Jean  
et Joseph Barathieu et pierre gibelin père sourigné et moy sourigne requable

Gibelin père J. Barathieu Barathieu

Festalbert père

Mort d'un an qu'dessus et le sixième fevrier Antonette Laurette née d'environs  
soixante ans depuis le jour précédent a été inhumée dans le cimetière de  
la ville dalmazi après avoir been les funérailles

Festalbert père

Bapt<sup>e</sup> d'un enfant naturel né de paroisse inconnue auquel a été donné le nom de Jean  
son parrain a été Jean Layrat sa marraine Marie pour que présent M<sup>e</sup>  
pierre gibelin père sousigné et pierre calme père par moy sourigne

Gibelin père

Mort d'un an qu'dessus et le vingt-septième fevrier a été enterré dans le  
duchement de<sup>t</sup> dalmazi le said Jean enfant naturel

Festalbert père

Bapt<sup>e</sup> d'un enfant naturel baptisé Jeanne Brogi fille de qd<sup>e</sup> de marie almerine marié du village  
Dalmazi

Des fons trois iours apres sa naissance son pere lui a ester jian Regis de  
marche, s'ame a monsieur present M<sup>e</sup> pierre gibelin frere et neveu salomon  
d'Utrere que moy soussigne

Mit dem 11. May  
Geburtstag

Frijahestree

an i<sup>e</sup> dit Sept Dens neuf et le huitieme duid mois a vole Baptiste prieur  
Cremolte fils de loulie et de jeanne quez maries de Bellac cinq jours apres la  
mariage son parrain n est quez Cremolte la marraine Isabean quez  
prents M<sup>e</sup> pierre gibelin j<sup>e</sup> souaigne et pierre Calmetz R<sup>e</sup> parrain  
souaigne C<sup>e</sup> d<sup>e</sup> T<sup>e</sup> s<sup>e</sup> Per. Albe et Beebe

Gibelino pro

Fr. Albert Becker

Gibelius

Fyabov Peter

mort de son pere dessus est le troisieme jour d'auant a este envoie dans le chasteau  
de la Roche. Des auantages que Louis Salat de Polignac aches l'heureux batailleur une daide  
Salat le jour prudement apres avoir prete les sacrements

~~Engelbert Peder~~

Bapt de l'an que dessus es le quatrume aurit a este Caprice jésens Requiebles  
fils de Louis ardennes Cousin monier de Layne trois jours apres la naissance  
des pere Son parrain a este Joseph Sabatier de Maraine chevalier des Quatre-Points  
Requiebles M<sup>e</sup> pere Gibelin fr<sup>r</sup> de sonigné et pame Calmeille Ille par moy tenuz igne

*Piscinaria*

Penjaliert Reel

most des an que dessus il le quatrième fut à este envoi dans le comté de  
Péan <sup>Jean Bonnemayre</sup> daluzi dudit le jor prudam apres avoir fait les sacrementz augis  
et mouage l'union spousale riceans. O T. Villers

mort de la quatrième et le cinquième ouvril est dudict pame laurette nage  
jeune d'envirou soixante ans a este enterrée le samedi deux dans la morte  
laurette de l'Almazi apres avoir tenu les sacremento *Trinacria*

Bapt de au quo dessus et le Septieme nuri a iste Baptise jen Bapiste  
d'au Bapte Lebasne fils de guillaume et de marguete soufane - marie de Blaigne  
Lebasne Ille jours apres la naissance son pere en a iste jen Bapiste nenie  
les saturons sa mere une jeune monastier presentee a l'e prieur  
gibelin prieur d'au signe et prieur d'au mesme ille par moi chassigne

*zu den jahr 1800*

Engelbert Seiter

Bapt de Lan en 1708 le 25 Septembre auril a este Baptisé Jean  
 Jean gazagnes fils de Jean et d'atherine Ricard marie des fontes quatre jours apres  
 gazagnes sa naissance son parrain a este estienne gazagnes sa marraine janne  
 gazagnes presentes M. pierre gibeau pere soussigné et pierre Caloncle  
 par moy soussigné

Gibellin

Enj albert Flechier

Mort de La même année et jour quidessus a este ensevelie marie Bourrelle portant  
 marie augé de quatre vingt cinq ans environ dans le cimetière des dalmazi  
 Bourrelle décédée le jour précédent apres avoir tenu les sacrements

Enj albert Flechier

Bapt de Lan que dessus et le huitième auril a este Baptisé un enfant naturel  
 Jacques des parents inconnus un jour apres la naissance auquel a este donné le  
 nom de jacques son parrain a este jacques heran sa marraine anne  
 Molinié presentes M. pierre gibeau pere soussigné et pierre Caloncle  
 par moy soussigné

Jacquethierant Gibellin

Enj albert Flechier

Mort de Lan que dessus et le neuvième auril est décédé Joseph Augé  
 Joseph l'heure quarante ans apres avoir tenu les sacrements et fait en son  
 sages lejour suivant dans le cimetière des dalmazi

Enj albert Flechier

Mort de Lan que dessus et le dixième auril est décédé marie Braou de  
 manne Cayet augé l'heure cinquante ans apres avoir tenu les sacrements  
 Braou et fait en son lejour suivant dans le cimetière des dalmazi

Enj albert Flechier

Mort de Lan que dessus et le quinzième auril est décédé cathérine Bourrel mariée  
 Cathérine augé l'heure quarante un ans apres avoir tenu les sacrements et fait  
 Bourrel en son lejour suivant dans le cimetière des dalmazi

Enj albert Flechier

Mort de Lan et jour quidessus est décédé magdelaine portant augé domini  
 magdelaine diabat auz apres avoir tenu les sacrements et fait en son lejour  
 portant suivant dans le cimetière des dalmazi

Enj albert Flechier

Bapt de Lan que dessus et le quatorzième auril a été Baptisé jean pierre dides  
 pierre pierre fils de pierre et de marguerite Boissier marie des fontes six jours apres  
 dides. naissance son parrain a été pierre alain sa marraine françoise calmette  
 presentes joseph Barathieu et pierre calmette par moy soussigné

Pierre Barathieu

Enj albert Flechier

Mort de Lan Mil Sur uns neuf et le vingt uniesme auril est dudie agathe  
 agathe, Subueue agee de deua ans et feur enomie le jour d'auant dans le matin  
 me lauguue de st. dalmazi En j'alle et pecte

Mort de Lan qui dessus est le suod jour est dudie marie portaleis agee deunies  
 marie, vingt un an apres avoir tenu les sacrementz et feur enomie le jour d'auant  
 de la portaleis dans le matin de st. dalmazi En j'alle et pecte

Bapt d'anne Lan que dessus et le vingt huities auril a este baptisee Anne Boissie  
 Boissie, fille de siegts et marie dudit marie des fons tous jours apres sa naissance  
 Son parrain a este mari alauy sa marraine marie Boissie presentee  
 par mon siegle pere Jeusigne et pere calme Mitter pur moy soussigne  
 Gibeline En j'alle et pecte

marriage de Lan que dessus et le dernier jour du mois d'auant Joseph Barathiu fils legitime  
 de siegts Barathiu et naturel dejean Barathiu et de marie Anna du village des fons agee de vingt  
 Cinq ans, Et Agathe vaquie fille legitime et naturelle d'Etienne vaquie et  
 de jeanne Monestie du village de fermichets, agee d'auant vingt-deux ans,  
 tous dela paroisse de st. dalmazi ont tenu la benediction nuptiale dans le glise  
 dud st. dalmazi apres les trois publications des bans faites sans opposition devant  
 le quatorzieme, le vingt uniesme et le vingt huities auril, et avec les autres  
 formalitez Requises presents jean alauy, Joseph Raynal, et Benoit labaume  
 hants des fons soussignez et moy soussigne

J. Raynal. ~~et~~ Blaude Blabaume En j'alle et pecte

marriage de Lan et pour que dessus Antoine Vidal fils legitime et naturel dejean ordre  
 Junius cabirou du village de la Roquette paroisse de veriers, Et annes Cabirou  
 agee d'auant vingt Cinq ans, Et annes cabirou fils legitime et naturel dejean  
 et de catherine Pastore du village d'hugues paroisse de st. dalmazi agee  
 d'auant vingt ans ont tenu la benediction nuptiale dans l'Eglise dud st. dalmazi  
 apres les trois publications des bans faites dans leur Eglise sans opposition devant le  
 quatorziem. le vingt uniesme esto vingt huities auril et avec le certificat des  
 publications faites par M. Rozier curé dud veriers que nous auons grandi  
 deus nous et avec les autres formalitez Requises presents jean pour le pere  
 Cabirou, daurens Rozier soussignez et moy soussigne le vidal a dit ne faillir

Yean sonz Et le vingt Cabirou  
 En j'alle et pecte

Bapt des Catherine  
 Cousine an que dessus et le cinquiesme jour du mois de may a este  
 Baptisee Catherine Cousin fille de pierre et de catherine

Bousques marie du village Bluguer née led'jour son parrain  
esté antoine Cousin sa marraine Anne Cousin presentes & gibelin  
priez soussigné avec led'antoin et pierre Calmette témoin  
par moy soussigné

*Gibelin priez Cousin Pnj' albert leclerc*

Mort. de Lan Mil Sept Cens neuf et les vingt quatrième may a esté donne  
fille astique Sepulture a marier femme de Blayac auger d'aujour  
vingt quatre années dans le cimetière de Dalmazi apres avoir buen  
la salutmente dedie le pour prudant

*Pnj' albert leclerc*

Bapt. de Lan que dessus et le premier jour du mois de juin a esté baptisé  
anne gache fille d'alaïs et dame en estoys marie du village du villes  
un jour apres sa naissance son parrain a esté Joseph Jarry  
Sa marraine annie Morin presentes M. pierre gibelin priez  
pierre Calmette par moy soussigné

*Gibelin priez Pnj' albert leclerc*

Mort. de Lan que dessus et le cinquième juin juan fages ages d'aujour  
soixante ans decédé le jour precedant a esté bueuni dans le cimetière  
de lan fages dest dalmazi apres avoir buen les sacrements

*Pnj' albert leclerc*

Bapt. de Lan que dessus et le dixième juin a esté baptisé cathrine datous priez  
cathrine de pierre et d'anne ~~cathrine~~ marie habitante d'auvergues un jour apres sa naissance  
naissance son parrain a esté Etienne duquier la marraine cathrine  
Salles presentes M. pierre gibelin priez soussigné et pierre calmette par moy

*Gibelin priez Pnj' albert leclerc*

Bapt. de Lan que dessus et le vingt et quatrième Juin  
Joseph de moif du villes Joseph Chastay fils legitime  
Chastay & naturel de Etienne marie, première marie  
du village de Bellas a este baptisé  
pour apprendre la religion son parrain Joseph  
Puel la marraine sonne Chastay refus  
le p'sean fage de mestre que le bueun Juin

*Pnj' albert leclerc*

Le Lauvans vendredi

meilleur au mille cest temps neuf & le 26<sup>e</sup> Août l'an mil  
mille deux cent trente et un p<sup>re</sup>me<sup>r</sup>inal age. Veniront quatorze ans  
et auctor fust enlevé le lendemain aux levens  
Hier de notre paixie. En albert p<sup>re</sup>tey

port Lan que dessus & le 24<sup>e</sup> Juin antoine laguay  
meilleur de meillet age. Veniront cent ans est échec  
quatremeilleur plus toz les sacrement fust enlevé  
benoist avoir plus toz le cinquième de nostre paixie  
le lendemain day le cinquième de nostre paixie

En albert p<sup>re</sup>tey

ban Lan que dessus & le troisième. Venu de nosse  
jean villet Jean antoine p<sup>re</sup>tey et fils legitime & naturel  
Jean antoine Jean & des chateaux molineur marie du village  
noy & Berbelles a été baptisé en tout appre le  
naissances son parrain Jean gralois p<sup>re</sup>tey et  
son mariage francoise baguieres p<sup>re</sup>tey Joseph  
remoult & pierre calmette. En albert p<sup>re</sup>tey

En albert p<sup>re</sup>tey

Le baptisé an que dessus et le quinzième jour du mois de juillet a été baptisé  
nosmeillies marianne Boissié fille de francois et de marie mercier marie du village  
de Bellas un jour apres sa naissance son parrain a été Louis majordome marie  
au mariage presenté M<sup>e</sup> pierre gibelin p<sup>re</sup>tey et pierre calmette par moy tenu que  
Gibelin

En albert p<sup>re</sup>tey

ban Lan que dessus Joseph laguay fils legitime et  
meilleur de Jean & marie confise en nuptie du  
village de meillet a été baptisé six mois apres  
laquelle il a été baptisé six mois apres  
son mariage son parrain Joseph cousin la maraine  
Marguerite guigage p<sup>re</sup>tey antoine cousin

et esther Roulle Cousin Cousin

En albert p<sup>re</sup>tey

Baptisé au quatorze et le dixneufième jour de septembre a été baptisé Marie  
marie grange fille de francois et de jeanne clémentine marie du village de st jean  
et a été baptisé son parrain a été jean gralot de maraine laurier Robert qui  
intend ne faire signe presents M<sup>e</sup> pierre gibelin p<sup>re</sup>tey son neveu et  
pierre calmette p<sup>re</sup>tey par moy (Gibelin) En albert p<sup>re</sup>tey

Partie de Lan Mil Sept Cens neuf et le vingt deuxième Septembre a est  
Joseph qui a donné Palestiastique sculpture a Joseph qui a vingt ans  
d'age de vingt ans dans le cinquième de la marie

# Frijales et Flecken

mort priez le bon dieu dessus et le disentierme sonde  
que il y a de la morte priez que il y a de la morte  
villeneuve nois de septembre priez que il y a de la morte  
age de cent ans son lementor il fuit a che  
donner es leys leys que il y a de la morte  
de nos freres pa rooster Trinité

Mort de l'an que dessus et le deuxième jour du mois d'octobre a été  
Guillaume Deuxi. Ecclésiastique Sepulturé au cimetière des Chartreux  
à quillame Rives du village age de quatre-vingt ans

## Enjolras et Riser,

L'assassin de...  
Le 1<sup>er</sup> juillet 1860.

Josephine d'Assézat, une veuve, Gobey & le dîjeune, à Brive, eust baptisé  
le vendredi une fille qu'elles nées par parrain inconnus, nom  
de Sophie, baptisée au Baptême par châtelaine, veuve de Léon-  
marie, née le 1<sup>er</sup> juillet précédent son parrain & elle, châtelaine d'un  
des fiefs du marquis de Marignac, veuve de Jeanne Guérin  
et ne savaient signe à laquelle d'entre bonnes et  
bonnes d'Assézat & mesang, 44<sup>e</sup> division & miretame  
d'Envalbert Remy

*Friederich Beury*

Mort de ... un que devint et le douzième jour du mois d'octobre a été donné  
églésiastique Sepulture à l'heure fabre de mort auz dixies d'heure  
quatrevingt six ans dans le cimetière des ... De mort a mes avoirs  
le sacrement ...  
Tome deuxième

F. J. Albert Parker,

Le jour dessus or le vingtième pour octobre a été baptisé françoise tremollet fille de pierre et de marie Monestier mariés  
village de Bellac le jour suivant son parrain a été françois  
tremollet, sa mamine françoise chabot qui est de la seigneurie signe  
paris M<sup>e</sup> pierre gibelin prieur d'Assy et pierre cabon bâtonnier par  
me soussigné

marieye des. An que Jesus et le Septieme jour du mois de novembre Joseph,  
Joseph Lemerque Bucquier fils legitime naturel de Jeanne Catherine morte de faveur agee  
de Maries de vingt six ans et marie Blyus, fidele legitime naturelle estoit Joseph et de mariage  
de cayre agees des douze annies en la bénédiction nuptiale dans l'église de  
l'Assomption apres les trois publications faites dans l'église sans opposition  
les vingt septieme octobre, le premier, le quatrième novembre et vingt six jours des  
trois publications faites dans Blyus. Si chelui dans opposition par M. Vitalien auquel  
M. Guillaume Gibelin pretre aumonier Bucquier et maistre Bourril qui ne des  
signer de moy.

*Viburnum Adonis L. Malvaceae*

PETIT PAPIER  
LA VILLE D'UN SOL 4 D  
GENDEMONTEUBAN.

Partis le an XIII de Septembre mesme & le huitieme  
d'November acte baptissé guillaume fabast fils  
fabast des Jaques & d'anne soleil matice du village de belles  
nes lez bonz son parrain acte guillaume femme  
de marguerite courtiale pres empereur  
gibelin plus et pierre culon

Gibelinpm  
Partis l'an que dessus il le vint & depuis es bons de mon  
pere Denouembres sieur Jean Rainal fils legitime  
de Jean Rainal et naturel de Mathieu & de vier annes age  
marie du village des foy a este baptise par  
mesme son parrain sieur Jean Rainal  
sa marraine Catherine degouy ne grefenz  
et sieur gibelin pm & sieur salmels

Le 1<sup>er</sup> octobre 1710 à l'age de vingt & sept ans, Jean Lescure,  
fils legitimement engagé le 1<sup>er</sup> novembre 1702, Jean Lescure,  
et nature des Antoine et de Francois Boudin  
marie à la village de la Gaudre et a été baptisé  
en son apparence de son parrain Pierre  
Lescure le marrier au nom de Jean Boudin  
presente Jérôme Gibelin d'Antoine Lescure  
Toussaint Lescure  
et le 1<sup>er</sup> octobre 1710 à l'age de vingt & sept ans,

set saevemus aetate infidelie. Tunc  
semper etenim nobis parvoiffit

François Béteau

1710

Mort de  
Jeanne Lan Mil. Signé le 26-01-1880 et le premier jour de janvier  
à été donné l'obituaire funèbre à Jeanne Poulière âgée de  
soixante-dix ans environ dans les environs de Mazé, après avoir  
eu les derniers adieux du village de Blayac

L'Injalbert Rock

Bapt L'an que Jésus est né singulier pour demoiselle  
Catherine pierre petitier fils légitime de  
de pierre naturel d'Antoing et d'Anne Meliere marié  
petitier du village du vilaret a été baptisé procé-  
sours appres sa naissance presens Jean  
son sac et une gibelie pris Jean Boissac  
(gibelie) (Jean Albert Racine)

Baptisé à l'an que Dieu fit le plus tenu tout domoy  
Joseph Bertrandier Robert Michel fils legitim  
michel naturel de Thomas de lays Borelle marie  
au village de cairma a este baptisé trois jours  
apres sa naissance son pere françois  
fourrel la marie et chavinee guivelle  
et son pere gibelin prudet calme

Mons des prefet de la police  
Mathieu Bournet à Gibelin le 1<sup>er</sup> Octobre  
Bournet chassé du village par  
vingt ans jour et an n'est pas en lais  
Mariage auquel le père et le vître ne se sont pas  
de François épousé Françoise Léonie Goulet est  
Béatrice legitimate & naturelle femme de Jeanne  
Danne Bournet Louis laevens marié du village  
et paroisse de St André ville Diocèse de  
Beauvais une part d'anne Barelle fille  
d'Antoine laevens & marie Lalage  
mariée du village de Connelles le 24 juillet  
ont pris la bénédiction nuptiale dans la ville  
du 1<sup>er</sup> octobre 1789 par l'infâme

PAPIER  
LA FEUILLE UN SOL 4 D  
GENDE MONTAUBAN

publies par proc dimanche sixte de ce courant  
Dans notre mesme eparroisse savoir le  
vire & section de monsieur le vingt et une  
demeure moi & d'auant mes mises sentencieuse  
& le cinquiesme fevrier l'an mil cinq cent trente  
mille sept cent dix vu le certificat des deux  
lieux oures des tenuer de la ville sans que  
nous soit venus en connoisance aucun empêche-  
ment l'operez & pierre Roquoblo  
present l'operez & pierre Roquoblo

*P. J. albert Rec*

Bapt. L'an que dessus & au vintiesme jour de mois  
de decembre l'annee labaume est le legitime  
marianus naturelle de benoit & marie leperon mariage  
labame du village des goux a este baptise proc anuf  
apres la mortence son pere Jean labaume  
so maraine dame de laurier present Jean lefevre  
& de l'ave lauze year labaume

marie clause *P. J. albert Rec*

L'an que dessus & le vintiesme jour de  
decembre l'annee labaume est le legitime  
marianus naturelle de antoine le madelain granfaigne  
marie du village d'aubergues a este baptise  
proc tout appes la missione son pere etien  
carrie le maraine annes carriere melan  
et gibelin & pierre calme *P. J. albert Rec*

Mort de l'in que dessus au vingt sixiesme janvier a este donne ecclastique baptise  
sous a joseph Michel age de vingt quatre ans de eynre dans le cimetiere de  
Michel S. dalnazi *P. J. albert Rec*

ment de Lan. Il Sept Cent Dix or le vingt sixième juillet a été donné cérémonie  
Barthélémy. Il y a plusieurs dans le cimetière de l'Église à Barthélémy. L'ayant aperçu  
l'ayant d'abord quarante ans du village des granges paroisse de combelles dans le  
Jour précédent dans lad paroisse de l'Église de Barthélémy

Mort de <sup>un</sup> que nous et même jaur n'esto' donnez estatique le pultre dans  
le cimetiere des dalmazi a Jacques Malosque ange d'huixon cinq mois plus apres  
Jacques et du Margto girande de villefranche de pianot duide la paroisse du s<sup>e</sup>  
malosque dalmazi — En j'Albert Pechez

Mardi au que dessus est le dixième jour du mois de juillet a été donné enterrer  
Jeanne Monger fille de Guillaume et de feu catheline  
Bregon de la paroisse de Pernes dans l'empire faites à la mort de  
marié le 1<sup>er</sup> de juillet 1711 à Peclet  
par le curé de St. Dalmaz -

paroisse de St. Dalmazie — Mort de  
Monsieur Van et pour peu de temps a été nommée ecclésiastique sépulture dans le —  
jean bénitier des St. Dalmazi a Jean Malier auquel l'union d'engagement de la Laurent  
Malier paroisse des St. Félicien dévoile Valence du dieu dans la paroisse du St. Dalmaz Bourg

Nostre Dame quendam iste frater furor a estu domini alterius tempore Regis d'Angleterre  
quillaume d'Orléans le comte de St. Albans a quittaunc Regis regni d'Angleterre et marie  
Regis filio regis et d'auantelle parquinne de la paroisse de Campagne du diocèse de Paris  
la paroisse que St. Albans

Mariage au dit lys Cens dix orez dimanche prime jour de fevrier Jean pier  
Bapt  
jean Chayrigier agez e quarente ans fils legitime et Naturel de feu pere  
mire et des catherine de l'esproue hant du des paroisses de la prouesse et magdelen  
Chayrigier Martin agez de vingt deux ans fille legitime et naturelle de pierre  
et magdeline de marie habitation du village Chayrigier paroisse de l' alouez p[ar]oisse  
Cousin P[er] au la boudiation nuptiale dans leglise du ch[ap]el calmazi apres les tri  
nuites p[ar] le  
publications des bans faites sans opposition dans lad[e] eglise et devant le  
Certificat des publications faites a la prouesse par M. Memmerton

Mariage de Mr. Chérigier et Mme Cousin D'Injalbert  
Antoine que dessus est le troisième jour du mois de Mars Antoine que s'isomme mort d'  
et Jeanne que dessus est le troisième jour du mois de Mars Antoine que s'isomme mort d'  
Monstier fils de Jeanne Antoine et de Jeanne Soubire du village du Villain paroisse pierre  
de la Maye née à Lézignan trente cinq ans et Jeanne Monstier fille de Barthélémy

legitime et naturelle de feu antoine Monestier et de Marie vidale du village  
du village des vignes habitante depuis long temps  
dans ladis paroisse de **L'ÉTIERE DE PAPERIE** s. dalmazj ayez  
d'environs trente ans. **LE GENDRE MONTAIGNE** dont Rame la  
Benediction impetrée dans ladis église de s. Dalmazj après les trois  
publications des bans faits dans ladis église sans opposition, presents M.  
frère Gibelin père, domonie Jean Bourguignon et pierre Calmeil qui  
ne sauroit assy bien quelles preuves et moy Bourguignon

Gibelin père Louis suau **Emmanuel Pecler**

Mort de Lan. Ail Pepelenc die et le troisième pour du mois de Mars a eust donne  
Jean pierre eulastique cultor dans le cimetière de s. Dalmazj a scanguerre Aldebert  
aldebert du village Huguenay nage d'environs vingt ans auoir Rameles sacrement

Mort de

Lauras Lan quedesmois le vingtième jour duis mois a este donné eulastique  
Dalmazj Bourrel Sepulture dans le cimetière de s. Dalmazj a Lauras Bourrel ayez d'environs  
soixante ans du village de fermeihot apres avoir Rameles sacrement

**Emmanuel Pecler**

Bapt de Lan quedesmois et le seizième jour duis mois de mars a este baptisé Marie  
guen fille de jean ordre françois Barathieu marié du village de Blaque mes  
le et ceinture duis mois son parrain a este jean fabre la marraine marie Rivet  
marrante s. Joseph Barathieu toutzignes priez pour enjallent qui adis n'stancier et  
moy Bourguignon **Emmanuel Pecler**

**Barathieu**

Bapt de Lan et jour quedesmois a este baptisé Joseph Didot fils d'antoinet et de marie  
Joseph Didot abitur marié du village Huguenay le vingtième jour duis mois du parrain  
a este Joseph Barathieu la marraine marie monastier presenté Jean Barathieu  
loussigne auel les parrain et moy Bourguignon **Emmanuel Pecler**

**Barathieu** **Barathieu**

Mort de Lan que dessus et le vingt huitième dia en facin jour duis mois de Mars a  
mariés des iste de une batisse et sepulture dans le cimetière de s. Dalmazj au  
pauvres du lieu des sales dades dans ladis paroisse **Emmanuel Pecler**

Mort de

Merre Feran Lan que dessus et les vingt huitième mars a este donné eulastique  
Sepulture dans le cimetière de s. Dalmazj a pierre feran du village des fons  
deude le jour précédent apres avoir Rameles sacrement **Emmanuel Pecler**

Mort de

Pierre Bastide Lan es jour d'as a este donné eulastique sepulture dans le cimetière  
de s. Dalmazj a pierre Bastide du village Huguenay dades lejour precedant  
apres avoir Rame les sacrement **Emmanuel Pecler**

Mort de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> dit Jour <sup>le</sup> vingt et une <sup>meilleure</sup> jour du mois de Mars a  
Marie <sup>lors</sup> donne Ecclesiastique Spulture dans le cimetiere des <sup>de</sup> dalmazi a Marie  
Ferminalae ferminalae femme d'en pierre enterrée des campes d'aujoué dans la grange  
pature des <sup>de</sup> dalmazi

F. n' albert Recles

Bapt de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> que dessus est le premier jour du mois d'Avril a esto Baprisé pierre  
pierre gisard fils d'autre pierre et de Marguerite Bonnet marié du village de Blayac  
gisard né le <sup>le</sup> jour en pâcien avec Etienne Castan sa mame en au <sup>le</sup> gisard  
presente u. pierre gibelin p'm son signé avec les Castan et p'm son jallut  
qui ait ne fauoir signer et moy son signé

Gibelin

Mort de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> que dessus este viaume jour du mois d'Avril a esto donné Ecclesiastique  
pierre gisard Spulture dans le cimetiere des <sup>de</sup> dalmazi a au pâcier garçon dit leu galindou de  
autre pierre de Blayac

F. n' albert Recles

Mort de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> que dessus este vingt troisième jour d'Avril a esto donné Ecclesiastique Spulture  
pature dans le cimetiere des <sup>de</sup> dalmazi a un pâcier garçon dit leu galindou de  
Campme ayez auoir Rues les sacrementz aueq d'auons d'auons

F. n' albert Recles

Mort de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> que dessus este vingt quatrième jour d'Avril a esto donné Ecclesiastique  
Spulture a Etienne fils de Jean et de Marie couur marié du village de  
la hugue de fermalhe aueq d'auon un an, au temps cimetiere des <sup>de</sup> dalmazi

F. n' albert Recles

Mort de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> que dessus este vingt huitième jour du mois d'Avril a esto donné Ecclesiastique  
Etienne Spulture dans le cimetiere des <sup>de</sup> dalmazi a Etienne Delon aueq d'auon un quart  
ans du village de Cayne d'aujoué lequel prudont apres auoir Rues les sacrementz

F. n' albert Recles

Mort de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> que dessus este vingt huitième jour du mois d'Avril a esto donné Ecclesiastique  
Etienne Spulture dans le cimetiere des <sup>de</sup> dalmazi a Etienne Delon aueq d'auon un quart  
ans du village de Cayne d'aujoué lequel prudont apres auoir Rues les sacrementz dans le cimetiere des <sup>de</sup>  
dalmazi

F. n' albert Recles

Mort de <sup>le</sup> au <sup>le</sup> que dessus est le trentième jour du mois d'Avril a esto  
premole a esto donne Ecclesiastique Spulture a Etienne  
premole aueq d'auon un quart ans d'auon  
Rues les sacrementz du village de Lusigny aueq d'auon  
les jours precedant F. n' albert Recles

Bapt des <sup>+</sup>  
anno 1710  
L'an vñ le sept d'aoit este premier jour du mois de may a este baptisé  
une allo fille de pierre et de louise Chuaudoune marie du village des lous  
nés le vingt-troisme anxt son parrain a este Etienne Lalau la marraine  
mme Molinié presento. M. pierre gibelin père et pierre Pujalbert par moy  
loussigny

Gibelin père Pujalbert & Pectez

Bapt des <sup>+</sup>  
anno 1710  
L'an quatorze et le huitième jour du mois de may a este baptisé françois Roudil  
fille de jacob et de Marie Vial marie du village d'huquier née le vñième du  
mois. ton parrain a este pierre pourtales la marraine antoinette Roudil présente  
M. pierre gibelin père loussigny et Etienne Roudil qui a dit en fauoir aussi  
que le parrain étais marraine par moy loussigny

Gibelin père Pujalbert & Pectez

morts L'an que dessus offrit le docteur le vñième jour du mois  
de mars que ma veuve la sœur lestermeilleff est deceue  
alas que ma veuve la sœur lestermeilleff est deceue  
comme appret avoir paue les sacremans fust enterrée  
le lendemain dans le cimetière de notre paroisse  
d'age de soixante ans.

Baptises au que dessus et le 23e mai marie bourel  
de marie fille legitime & naturelle de pierre guillaume  
et marie arnal marie de lodelle de couenne  
a este baptisée son paroisse Jean arnal sa  
marraine francoise bourel pere et mme pierre  
gibelin & pierre Pujalbert Pujalbert & Pectez

Morts au que dessus et le 23e mai que la sœur  
de leur melleff est deceue apres avoir paue  
jusq' les sacremans fust enterrée le lendemain  
dans le cimetière de notre paroisse aqes de cinquante  
cinq ans Pujalbert & Pectez

Morts au que dessus et le 23e mai que la  
mme mary est decede pierre Roudil de la Gonaldevie  
Roudil appres avoir paue tous les sacremans fust enterré  
le lendemain dans le cimetière de notre paroisse  
aqes d'environs quatre Pujalbert & Pectez

Baptême Lannuille le <sup>10</sup><sup>me</sup> cent dix & le troisième jour  
 de l'année du mois de Juin auquel lairet fille legitimate  
 lairet et naturelle des antoine & des chatevines fage  
 marié du village de caival a este pabillie  
 baptisée six jours apres sa naissance son  
 parrain Louis Roquoblo la marraine marie  
 parfaicre priez le il & sacrement forefier  
 prier gracie priez priez bâce  
François albert pectier

B. Arbaud  
 mort au que dessus et le septième jour du  
 mois de Juin est decedee mal caper  
 malade de son age des querante ans approufauz  
 dessus priez les sacrementz a este enterrer  
 le lendemain dans le cimetiere de notre  
 paroisse François albert pectier

mort au que dessus & le vint & quatorze  
 derniers, ouest du mois de Juin auquel lairet  
 castan  
 sonz sonz agez du vint & quatre ans ou environ  
 dessus appes acoir priez sonz les  
 sacrementz priez enterrer le lendemain  
 dans le cimetiere de nos tres paroissier

François albert pectier  
 mort au que dessus & le 12<sup>e</sup> jour du mois de  
 Juin auquel lairet a este donne ecclastique sepulture  
 auquel lairet barathire de Montalier agez  
 de quatorze vins ans s'il n'est pas plus  
 dans son sang ce que nous allions buss  
 le lendemain

François albert pectier  
 mort au que dessus & le vint & quatorze  
 derniers auquel lairet auquel lairet  
 sonz sonz agez acoir priez sonz les  
 sacrementz priez enterrer le lendemain dans  
 le cimetiere François albert pectier

1107 Manville. Sept environs dix & les quatrième Juillet  
villa ~~de~~<sup>de la</sup> Cleric Bonfons d'un village des foyes ages des ~~foies~~  
me foy soixante dix ans est bâtie appartenant à peu  
foys le sacrement fut ensevelie dans le cimetière  
de notre paroisse, le lendemain  
Enialbert Beclerc

Colombemast  
Enjalbert Pečes

*Ensuite*  
L'an prochain, excepté ceux dix & le quinzième, les villes  
de Saint-Jean-Baptiste, du village des forces aero-dynamiques  
et leurs successeurs furent bâties le lendemain dans  
la concession de nos deux paroisses.  
*Ensuite*

Opposite  
Albert Peeler

*Jan que doctes et le vint & trouvenc le cuer de nijde  
tenu le rebelle tenu pour que mallo de village des sonz es  
iourne deced appres huit heur sois le rebelle est  
ensucl dans le connetivite de sonz gantefo  
Tintaleer peele*

Dnyaleit Reclit

Sur greve des lies & le vint de troisième hourt des més  
de septembre Joseph Bourel fils legitimate & naturel du  
marie François Bourel & de Jeanne Valette mariee du village  
de Luccia age vingt et un ans & soiante, bourel au p.  
bourel fille legitimate & naturelle p.e. luccant bourel & Demarie  
qui est local mariee du village des faveilles paroisse de St Dalmat  
elles ont receu la bénédiction de mariage et ayent acquis toutes  
les annances pour trois dimanches consecutifs auquel  
y ait ou auer opposition ny empêchement civil ny  
canonique nulle certificat de l'archevicature  
de capte qui nous certifie que n'a point eu des  
opposition dans les dites publications lez ditz ages de  
septiemres & lez quatorzies de septembre, mesme nul  
qui signe avec nous qui faisons lez ditz publions  
de telz marraintoirs la fassol tissament de ces denrées  
pour bourel qui ont est reçus et signes

Twelve Weeks  
ago

ment au que dessus et le 8<sup>e</sup> jour de ce mois d'octobre  
l'an mil six cent vingt deux et entier fut entière le  
bien d'Alphonse auzirou est descendu en partie le  
secondaire dans le concierge de nos lieux par  
des mesme accord avec les locataires.

Wijkerfreesen  
Wijkerfreesen

fautes au ville sept cens six et le douzaine soies du  
 de quinzième mois d'octobre guillaume coestial fils legitime  
 coestial et naturel de ~~pece~~ marieé du

village desous a este baptise son parrain roger  
 coestial son marraine souche coestiale present  
 et e pierre gibelin et pierre enjallart.

Pierrot Ricard

La que dessus et le quatorzieme soies du mois d'octobre  
 apres l'an que dessus laisne est ecclésie appes nos vices ou  
 les sacrementa fecte et ensevelie le landomain dans le cimetière  
 de nostre moische. Enjallart Ricard

La que dessus et le dixme soies soies du mois d'octobre  
 mariage Jean baptiste Ricard fils legitime et naturel de pierre  
 de Jean et de louise Combetta de la ville de sevres et marie parde fille  
 de pierre et naturelle de jean ordene marie Rose du village de Rayne  
 Ricard de la presente paroisse ont Recu la bénédiction nuptiale dans l'église de  
 paroisse. Dalmat apres le trois publications faites dans ladis Eglise dans un  
 opposition devant trois dimanches consécutifs devant le quatorzieme la  
 vingtunième et vingt huitième du mois de septembre dernier et devant le  
 Certificat des publications faites par M<sup>e</sup> transantes Paris de la ville de  
 Paris. En presence des M<sup>e</sup> pierre gibelin pere de jean labauve et de  
 Benoit labauve leur signez et lad Ricard aussi signé or mesdame

Ricard Blabauve Jean Enjallart

La que dessus le seizieme jour du mois de novembre ante ostie  
 baptismus deux germains fils de jean fabre ordene religie marie  
 village du vilain a lun esto donné le nom de victor a lause a  
 donne le nom de laurens le parrain duq victor a este antoine  
 moi la treizième anné foyes le parrain duq laurens esto laurens  
 foye la treizième anné ouvertailles ledes foyes leur signez et les  
 autres ointes ne scoulz presents jacques heran et noel Basside  
 leur signez or moy au niques

Antoine Heran

Noel Basside Enjallart Ricard

au miller sent en fidei & le vint & l'apremes touz de mai  
de novembre est decedes maries Boulignolle des sons apel-  
le trente ans du Environs appres auoy recevoit les sacrement  
fut en seule le lendemain dans le chasteire de sonne  
maroisse.

P' n'jelbert Rec.

L'an mil sept cent vingt & le treizieme touz  
du mois de Janvier Joseph portalier paisant fill  
legitime & naturelle Jean portalier & marguerite audi-  
nes marie du village des montalier & Gheriville bouverelle  
fille legitime & naturelle de Joseph bouverel & des sonnes  
chassari aussi mariez du village des montalier touz  
habitans de lais maroisse ont leue la benediction  
nuptiale dans leglise des dalmati appeler le prieur  
des bancs faites sans autre opposition dans nostre  
mesme par maistre le 28 decembre mil sept cent  
et le quatrieme de Janvier & le vint & le xiiijmo  
du lancre mil sept cent vingt present le s'r le sieur  
forstier chirurgien & pierre n'jelbert garde  
signe acceus et rime q'il ait entoined bouverel  
Hemilier portalier du village des commerçants paroisse  
du st pierre de l'oustejol lequel bouverel prieur  
signer ent dit le feaborr pour talies

forstier pierre n'jelbert

P' n'jelbert Rec.

L'an que dessus & le vint & septieme touz de  
du lancre d'asys & rame p'seran fill legitime  
naturel de Joseph & Yannechel mariez des sonnes  
et marie que veux t'or Joseph en leys fille  
& naturelle de sonne Jean et marie tremolle marie  
du village de blasat quand vincent habitans de lais  
ont leue la obediacion nuptiale day nos tres egs  
appres le publication des bancs faites sans autre  
nous ay ce pare auer empesement ny cinqies nies  
auquel que a leu le vnde letigieusest & le

vinifera pumila. De mojedas, Sanvicio, presint  
le s.º laberant forestier et le forester. La pierre  
en valle qd signe au moy qd des pierres  
bourel & eequilatères boulrel qd n'ont pas  
scer signent Jacques parade forestier

Jacques parade forgetier

Fridbert Paetz pierre eidalbert

Jean Sahuguet fille legitime & naturelle  
de pierre. & marie achiere marie du village  
des lemeilles a este baptisee lan milles et  
sept cent vingt. Et le troisieme fillette son pere  
Jean Sahuguet la maraine marie castande presley  
antoinne. Sahuguet a pierre enjaleur  
pierre enalbert Tijaleur Rochez

Jan que deffes & le p'ngtme pour d'ns  
Le Febrie Joseph lecuyer fils legitimes & naturel  
Jean & Madelene lakuguet mariés du village

Le Jean de l'Agde le 25 juillet mariez le village  
de la ville a été baptisé trois jours après la  
naissance son parrain Joseph leu et sa marraine  
Marie en leur présent le sacrement forent échangés  
et givé le 25 juillet  
A Paul Albert Lefèvre

1571/abril 29

Il quez d'ellus et le docteur mes pere du meys des febrier  
est Jean auquel son fist legitime & naturel has feu Jean  
et il a de lais oilettes laine &c. vidal marie de la ville de  
Touze demandez a nos pere janois telle mane que  
nunnes filles legitimes & naturelles au sieur antoine —  
ellez au bec le braem a may delene des grans bries neys  
village d'Alberoyes ont receu le credition mestier  
appres auoir jettez say annrees neys trois dimanche consecutif  
du misme denostre mette garantis a scoulz le 25 decembre  
les prenemps a la rote le vier et receu les cartificat des  
villes diabolies cercle de charnassens qu'il nous soit venus  
de competre neys canonicas au sieul present offe antoine  
des grans bries a lais oilettes de st eddy & leys geras  
et grantz amys. 1571/abril 29  
Cardinal L'Invalente

PETITS PAPIERS  
L'AN MILLE SEPT cent ANS et le douzième TOUR du mois de  
MARS  
A la paroisse de VINSOLAS  
DU MONTAUBAN.

L'an mille sept cent ans et le douzième TOUR du mois de  
MARS  
Le sieur Fabrice Angier graillie fils legitimate et naturel a sa  
morte mère Anne lausque du village de montolé paroisse  
d'habinge lausque d'ales rues paroisse d'habinge fille d'habinge  
Gérard libauvel fille legitimate et naturelle de son frere libauvel  
d'habinge premois habitante du village de montolé lequel ouï  
par la bénédiction nuptiale appris avoir fait les publications  
de son mariage pris trois dimanches consécutifs sucoir des  
18 et 25 Janvier et le premier février sans qui il  
n'eust pas pu auer empêchement a son mariage  
civil lequel auer laissé le certificat de celle date  
ceci. Le sieur d'habinge qui certifie nuptial jas. leur  
empêchement pris lequel est venu à son mariage  
d'habinge Graillie villa et poforestier

L'an que dessus et le douzième TOUR du mois de  
MARS  
Le sieur Jean paul fiston aultre de Banastre  
fils de monsieur fils legitimate et naturel a sa  
morte mère Marguerite petrelle de Chalosine pere  
d'habinge legitimate et naturelle de son aultre quez  
Galerie et Jamme lausque du village de belles ont dece  
la bénédiction nuptiale appris avoir subi empêchement  
pour mariage ne nuptial et grand chose pendant trois  
dimanches consécutifs lequel le premier et le deuxième  
avoyant été finquis le sieur Fabrice son frere  
qu'il n'eust fait venir en conuissance d'aucun empêchement  
ne canonique et lequel n'eust aussi le certificat  
de l'acte de mariage de Banastre d'ales demandé  
qui n'eust a certificat a ceilli de son aultre ne avoir  
point fait auer opposition ne empêchement pris  
d'habinge pris de secours du poforestier pere et  
d'habinge poforestier d'habinge

Ricu prieur Antoine pour et fortifier  
D'habinge

baptisé l'an mil sept cent vingt et le quinzième  
 de mars pour le mois de fevrier marie quez fille  
 quez pour le mois de fevrier marie quez fille  
 legitime & naturelle de antoine & de sante  
 capite monastiere marie du village des violarets a  
 son pere a lez lez soissons la marraine ramon  
 monastiere præfaut pierre enialbert & la  
 foretier le cirergier pierre enialbert  
forstier P' nialbert pecher

mort l'an que dessus et le quinzième pour le mois de  
 fevrier pierre estoit de la chiche est decede appes  
 pucor recevoir le sacrement fust enterré dans le cimetière  
 de notre paroisse P' nialbert pecher

baptisé l'an que dessus et le vintiethme pour le mois  
 de fevrier Anne l'airal a este baptisée fille legit  
 imme & naturelle de Jean & de matraine pollier marié  
 du village de la boualderie son parrain fransoy laire  
 sa matraine anne pollier præfaut foretier  
 et pierre enialbert forstier P' nialbert pecher

l'an que dessus et le premier de mars sieue gel  
 me berthine fillegitime de Joseph regale baquere  
 quez marie du village des forstiers este baptisé le x. mes  
 battant apres le matthee son parrain et pierre laquier  
 sa marraine elarie pierre præfaut lez pierre l'que  
 et eust pierre n're gaigniers Rieul mother  
Digant P' nialbert pecher

PAPETERIE  
LIBRAIRIE  
UNIVERSITÉ

an milles cent sept vingt & le douzième pour du mois  
 de fevrier mariage plaice fille legitimate & naturelle  
 de monsieur Joseph & de frontoile boulelle marié du village de Plaice  
 a este baptisé l'ingt d'ouys appris la naissance son pere  
 pierre plaice la marraine marie orvalde prêtre pierre  
 Guillaume pierre en albert prieur albert prieur

mort au que dessus il le dije huit de mois des morts laur  
 au en ce Roubelle est decedee appris auoir dececue  
 Roubel les sacremens fust interdict le lendemain dans le ceme  
 tieu de notre paroisse Pnjalbert prieur

Lire que dessus il le troisième pour du mois d'au  
 mort Jean Bouon devant la table des ages de trente  
 ans ou environ estoit decede appris auoir dece  
 Les sacremens fust interdict le lendemain dans  
 le cemietteur de notre paroisse Pnjalbert prieur

an que dessus il le quatorzième pour du mois  
 baptisé auant Janne laimajoye fille legitimate & naturelle  
 Janne des antoines & de marie lefèvre marié du village  
 laimajoye auant baptisé trois ouys appris la naissance  
 son pere le sieur Etienne remet boulleau  
 magistre & la marraine laboumoiselle Marmonna  
 pierre prêtre le sieur Jean Brusier boulleau de  
 la boulleau & lauren forestier sieur auemore

corrections: 25 MAI 1711 J. Baudouin

Pnjalbert prieur

moys an ellit est ceas en les et les d'ij ienes pour demois  
d'auril Jean poujet gaissant de Bellay est decede appuy  
avoit place tous les chevrons fust enterré le le demain  
dans le cimetière des nosre paroisse

P' n' albert Peley

Baptême san que dessus & les vint & unies pour demois  
marie l'auril marie Michel fille legitime & naturelle de  
michel son assit Michel & de sa neveuilles marie du village de  
cirey a este baptisee l'ing toutz appuy la naissante son  
parrain pierre fagi sa maine amie Michel presen  
ell' s'is plus & pierre bryalbert Rive prete

pierre eialbert P' n' albert Peley

Baptême san que dessus & les d'ij ienes pour demois  
guerivel l'auril marie batilde fille legitime & naturelle de  
bastide antoine & des marie aubertes marie du village  
d'heuzier a este baptisee un tour appuy la naissance  
son parrain a este pierre batilde & parraine  
francis batilde pere antoine coulisse &  
pierre bryalbert & antoine Cousin pierre

P' n' albert Peley eialbert

morts san que dessus pierre dites des son est decede  
pierre le prieur le prieur le prieur le prieur  
d'isot le prieur le prieur le prieur le prieur  
le prieur le prieur le prieur le prieur le prieur

marie san que dessus & les d'ij ienes pour demois  
que quulan mais gueulane batilde gaissant fille legitime & naturelle  
bastide d'heuzier & antoine batilde fille legitime & naturelle  
gauvin d'heuzier batilde marie fumel marie du village  
chotilly des effieux batilde marie fumel marie du village  
de bellay ont receu le benediction mystique appuy  
publier les amonnes au v trois dimanche conseil  
des officiers de nôtre grand mestre pr' roistieille & seac  
le 17 decembre les troisieme & les d'ij ienes du mois  
demoy son qui noel soit venir en conuision

Vaccun empêchement ny canonique ny eust est  
presence des laures, heret & des sieur sagies  
heran laures de Pontic. A lessy premolet

lauros vunel Theraud

~~B~~orzier ~~tot~~ Premalet Chabary  
Enjalbert Pele

La mil sept cent vingt & le vint et sixme jour d'avo  
me de may a mes enfans de ses filles legitimes & naturelle  
heran de son pere & de son pere autre marié du village  
artal d'heri a este baptise en son apperance naissante  
son parrain Jean alfre la mairaine autre nomende  
prestre pierre Enjalbert priez pour malade

Enjalbert Pele

angue de l'heri & le ~~francis~~ <sup>de pimes</sup> pour le mois de  
mai deux pierres laimajoy dits legitimes & naturels de  
pierres son pere & de son pere autre marié & d'heri  
l'majoy la tenu aussi illes legitimes & naturelles & de son pere  
d'heri & le feut ellaries banefaies ont receve le benedict  
margue nuptiale appr auoit nobles legannonnes  
cristianes dimanches consecrat de l'eglise de nobre  
seigneur paroisselle seauoir le dix le dix sept  
et le vint & quevrem de mois de mai sans gis  
nous soit venue a conuission d'accord empêcher  
ny opposition es presence des chelouys laimajoy  
son frere & maistre artal dessine heran  
pierre Enjalbert estionne heran pierrecilla

Enjalbert Pele

Captif au que de l'heri & les quevrem pour le mois de  
mai mariage de marie bodelle fille legitime & naturelle de son pere  
heran & de son pere artal marié de son pere & de son pere  
a este captif trois loys appre la naissance son parrain  
qui fut faire francette boe, que la mairaine priez pour  
le capte de l'heri

Enjalbert Pele, Jausquel

Le anniversaire du vnu & le neuvième jour de  
mai au matin des deux mariés lez uns est décédé  
lez autres a l'age d'avoit pas toutes les soubremens de la morte  
fut ensevelie le lendemain dans la paroisse  
de l'eccl'sie de l'eccl'sie paroisse.

Le anniversaire du vnu & le neuvième jour de  
mai au matin des deux mariés lez uns est décédé  
fut ensevelie le lendemain dans la paroisse  
de l'eccl'sie paroisse.

Le anniversaire du vnu & le neuvième jour de  
mai au matin des deux mariés lez uns est décédé  
fut ensevelie le lendemain dans la paroisse

Le anniversaire du vnu & le neuvième jour de mai  
des deux mariés lez uns est décédé  
fut ensevelie le lendemain dans la paroisse  
de l'eccl'sie paroisse.

Ghassany Roumeli  
L'eccl'sie paroisse